

PRINCIPAUTE DE MONACO

Allocution de M. JOSE BADIA

Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures

Débat général de la
66^{ème} Session de l'Assemblée générale des Nations Unies

New York, le 26 Septembre 2011

Seul le discours prononcé fait foi

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, Monsieur le Président, de vous adresser toutes mes félicitations pour votre élection et de vous assurer du soutien de notre Délégation tout au long de cette 66^{ème} session de l'Assemblée générale.

Le Secrétaire général, que j'ai le grand plaisir de féliciter pour sa réélection unanime, a présenté à l'ouverture du Débat général les priorités qu'il entend mettre en œuvre au cours de son deuxième mandat.

Sa vision, qui devra guider nos travaux et nos délibérations dans cette période d'instabilité et d'incertitudes, a défini les paramètres d'une gouvernance mondiale nouvelle qui doit répondre d'une part, aux défis auxquels nous sommes confrontés et aux aspirations des peuples et, d'autre part, prendre en considération les nouvelles réalités de notre temps.

Parmi ces impératifs du XXI^{ème} siècle, le développement durable et la construction d'un monde plus sûr exigent une plus grande responsabilisation de tous nos Gouvernements et le renouvellement de notre soutien indéfectible à notre Organisation, dont le rôle central en faveur de la prévention des conflits, des violations des droits de l'homme et des catastrophes naturelles doit être renforcé et soutenu.

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité, avec clairvoyance, placer ce Débat général sous le thème de la médiation et de son rôle dans le règlement pacifique des différends.

Alors que notre communauté s'est enrichie d'un nouveau membre, la République du Soudan du Sud, à l'issue d'un processus pacifique salué par tous, nous avons été les témoins depuis le début de l'année, d'un formidable élan de liberté et de démocratie, porté par des milliers d'hommes et de femmes dans le monde arabe.

Le printemps arabe a mis en exergue, une fois encore, l'universalité des normes et des valeurs de notre Organisation. Justice, démocratie, dignité humaine, égalité et liberté ont fait renaître l'espoir auprès de peuples trop longtemps réprimés. Aujourd'hui le défi est immense de ne pas les décevoir.

Le Gouvernement Princier tient à réitérer son soutien et exprimer sa solidarité à l'égard de ceux qui luttent en faveur du respect des libertés fondamentales et de l'Etat de droit et forme le vœu, à cet égard, qu'un règlement juste, global et durable permette à l'État d'Israël et à un État palestinien viable, souverain et démocratique, de vivre côte à côte dans la paix et la sécurité.

Monsieur le Président,

Force est de constater que l'année écoulée a été particulièrement riche de défis pour notre Organisation commune, puisque nous avons dû aussi faire face à de grandes catastrophes, naturelles et humanitaires, à des situations d'urgence engendrées par l'Homme et aux répliques de la crise économique.

Chaque fois, nous nous tournons vers notre Organisation pour la sauvegarde des biens communs de l'Humanité tels l'environnement, la santé et la paix.

Nous nous tournons aussi vers les Nations Unies pour assurer notre sécurité collective.

L'attentat meurtrier qui a frappé il y a quelques semaines les bureaux de l'ONU dans la capitale nigérienne Abuja nous a cruellement rappelé les risques innombrables pris chaque jour par le personnel des Nations Unies à travers le monde.

En Côte d'Ivoire, en Afghanistan, en Iraq, au Darfour, au Soudan, partout les Nations Unies ont sauvé des vies, défendu des droits, parfois en payant le prix fort. Mais notre Organisation dispose de moyens limités et ne pourra faire face inexorablement à la multiplication des conflits.

Il faut donc avant tout œuvrer en faveur de la prévention de ces conflits. Et quelle meilleure prévention que le développement ?

De cette même tribune, l'an dernier, S.A.S. le Prince Albert II a réitéré l'engagement de la Principauté de Monaco à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement en agissant en partenaire responsable, fiable et solidaire et dont les priorités demeurent toujours celles d'améliorer les conditions de vie des personnes les plus vulnérables.

Je souhaiterais tout particulièrement insister sur le rôle essentiel des femmes dans la prévention, le règlement des conflits et la consolidation de la paix ; et sur le fait que les femmes et les filles doivent figurer au centre de nos stratégies de développement.

Il n'est plus à démontrer qu'une société garantissant l'égalité des sexes et promouvant l'indépendance économique des femmes est une société plus prospère. Si l'on veut que les femmes puissent tirer parti de leurs possibilités dans le domaine économique, il faut supprimer les obstacles tels que les réglementations discriminatoires et il faut assurer aux femmes l'accès, dans des conditions d'égalité, aux ressources économiques, notamment à la terre, au crédit, à la science et à la technique, à la formation professionnelle, à l'information, à la communication et aux marchés.

A cet égard, la Principauté de Monaco souhaite renouveler son soutien à ONU-Femmes, et à sa Directrice exécutive, Mme Michelle BACHELET.

Monsieur le Président,

Il est de notre responsabilité collective de ne pas rater le rendez-vous crucial de 2012 : les 20 ans du Sommet de la Terre de Rio et de jeter des bases solides pour le développement global d'une économie verte.

Certes, nous nous efforçons de développer des sources d'énergie renouvelable, plus respectueuses de notre environnement et de notre santé. Mais, nous ne pouvons pas renoncer dans l'immédiat au nucléaire et au pétrole. Or, comme vient de nous l'enseigner avec effroi la catastrophe de Fukushima, nous ne savons pas s'il sera un jour possible de maîtriser tous les risques que l'énergie nucléaire induit, et nous continuons, par ailleurs, à brûler des hydrocarbures et à rejeter leurs résidus dans l'atmosphère. Et ces écueils mettent grandement en péril notre sécurité collective.

Il est temps de mettre fin aux débats idéologiques et aux clivages qui nous divisent et nous retardent dans la mise en place d'une économie verte.

Monsieur le Secrétaire général nous a proposé de fixer une nouvelle génération d'objectifs pour le développement qui succéderont aux Objectifs du Millénaire pour le Développement après 2015. La Principauté de Monaco soutient cette initiative qui vise à encourager la communauté internationale à se fixer des objectifs ambitieux et à se donner les moyens de les atteindre.

Pour apporter Sa pierre à l'édifice, S.A.S. le Prince Albert II a souhaité que Monaco contribue activement aux travaux préparatoires de « Rio+20 », en organisant en Principauté, du 28 au 30 novembre 2011, une réunion d'experts de haut niveau sur la gestion durable des océans.

En effet, S.A.S. le Prince Souverain forme le vœu que la communauté internationale place les Mers et les Océans en tête de l'agenda politique du prochain Sommet de la Terre.

En dépit du développement d'un cadre juridique régissant toutes les activités menées dans les océans, les incidences négatives des activités humaines sur les océans et les mers sont de plus en plus visibles. La pollution marine et les pratiques non durables d'exploitation des ressources continuent de mettre en danger les écosystèmes marins, au détriment des générations futures. Les changements climatiques ont eu un impact significatif sur les océans, engendrant des phénomènes d'acidification, d'élévation du niveau de la mer et du blanchiment du corail.

La gestion durable des océans est un des piliers essentiels de l'économie verte.

Monsieur le Président,

Des moyens renforcés de prévention, au service de tous les Etats membres, développés autant que les moins avancés, permettront à l'Organisation de tenir son rôle avec encore plus d'efficacité et de souplesse. Cela implique un renforcement de ses institutions, avec une plus grande prise en considération du rôle de l'Assemblée générale, une réforme équilibrée du Conseil de Sécurité, un approfondissement de la coopération avec les Organisations régionales, une meilleure interaction avec la Société civile et des partenariats avec le secteur privé.

A cet égard, je tiens à saluer le leadership et le courage politique de S.E. Monsieur Joseph DEISS, Président de la 65^{ème} session de l'Assemblée générale, qui a œuvré pour « imposer la force morale des Nations Unies aux yeux du monde entier ».

La Principauté de Monaco ne manquera pas de travailler à l'amélioration de la Gouvernance globale que notre communauté appelle de ses vœux. Nous partageons la conviction de l'importance capitale des normes universelles que porte et défend notre Organisation et auxquelles se soumettront les futurs membres, comme nous nous y sommes soumis.

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire Général, Excellences, Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention.